

COMMUNIQUÉ DU MAIRE

DÉGRADATIONS, SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE : LA COMMUNE AGIT

Depuis plusieurs semaines, notre commune est confrontée à différents actes de dégradation commis par des jeunes mineurs de Saint-Rémy et d'ailleurs, visant des équipements publics et des espaces urbains. Des tirs de mortiers et de fumigènes ont également été constatés dans nos rues, faisant peser des risques sur la sécurité des habitants.

Ces comportements sont inacceptables. Ils portent atteinte à notre cadre de vie, à la tranquillité publique et à des équipements qui appartiennent aux Saint-Rémois.

Face à cette situation, la commune prend ses responsabilités et agit.

La commune travaille en étroite collaboration avec la Gendarmerie nationale afin de contribuer à l'identification des auteurs et aux suites qui pourront être données aux faits constatés.

Elle dépose systématiquement plainte pour chaque fait identifié et entreprendra toutes les démarches nécessaires afin que les responsables répondent de leurs actes, ainsi que leurs parents lorsqu'il s'agit de mineurs.

Des mesures concrètes pour renforcer la sécurité.

Afin de renforcer la sécurité et de prévenir de nouveaux incidents, un dispositif de sécurisation du gymnase C3R a été mis en place.

Il vise à renforcer la surveillance du site, à prévenir les dégradations et à garantir des conditions d'utilisation plus sereines de cet équipement municipal.

La commune poursuivra également les actions nécessaires pour protéger les espaces publics et préserver les équipements communaux.

La tranquillité publique est l'affaire de tous.

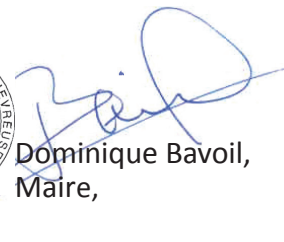
Je sais pouvoir compter sur la mobilisation des Saint-Rémoises et des Saint-Rémois.

J'invite chacune et chacun à faire preuve de vigilance et à signaler aux forces de l'ordre tout fait dont il serait témoin. En cas d'urgence ou de danger immédiat, composez le **17**.

Je resterai pleinement mobilisé, aux côtés des services municipaux et de la Gendarmerie nationale, pour faire cesser ces agissements, protéger les habitants et préserver durablement notre cadre de vie.

Soyez assurés de ma détermination à agir avec fermeté et responsabilité afin de préserver la tranquillité publique.




Dominique Bavoil,
Maire,